

RAPPORT DE GESTION 2013



Fondation
Fritz Gerber
aux côtés des jeunes talents

TABLE DES MATIÈRES

Éditorial du fondateur	3
Rapport d'activité 2013	4
Fondation Fritz Gerber célèbre ses 15 ans – Aperçu des chiffres	6
Des succès notables dans les sports d'hiver ... et en escrime	7
Talent artistique: Jason Brügger et Giulia Reboldi	8
Extraits de lettres de remerciement	9
Exemples de demandes prises en considération en 2013	10
Statistiques 2013	11
Comptes annuels 2013	
– Bilan	12
– Compte d'exploitation	13
– Tableau des flux de trésorerie	14
– Tableau des variations du capital	15
– Annexe aux comptes annuels	16
Rapport de l'organe de révision	19
Conseil de la fondation / Adresses	20



Fritz Gerber
Président d'honneur du Conseil de la fondation

Notre soutien apporté aux jeunes talents se singularise par nos tâches d'accompagnement et d'encouragement sur plusieurs années, avant de laisser voler de leurs propres ailes ces jeunes gens – dans l'espoir qu'ils continueront à se développer pour connaître le succès. Au cours des 15 dernières années, la fondation a ainsi soutenu plus de 1'600 enfants et adolescents en leur accordant aide matérielle et conseil personnalisé. Parfois, nous déplorons des déceptions, et les objectifs fixés ne sont pas toujours atteints. Les exploits l'emportent néanmoins dans une large mesure. De nombreux jeunes talents que nous avons soutenus connaissent aujourd'hui la réussite et sont en mesure de mettre à profit leur talent spécifique de façon ciblée – dans le sport, l'art, leur métier ou leurs loisirs.

Sceptique, au début, à l'idée d'une fondation et à l'ampleur de la tâche, je me réjouis aujourd'hui tout particulièrement de ce bilan positif. Au fil de ma vie professionnelle, j'ai fréquemment constaté combien il est complexe de mettre en œuvre un projet pertinent sans omettre les objectifs fixés ni se perdre dans les méandres de la bureaucratie ou basculer dans la frénésie opérationnelle. De nombreuses fondations connaissent bien des difficultés en la matière. Il n'est pas rare que le désir d'aider son prochain, faute de pragmatisme et figé dans l'utopie d'améliorer le monde entier, mène à l'échec, à la désillusion puis au découragement. Notre fondation a résisté à de tels dangers en parvenant progressivement à concrétiser sa volonté de compter parmi les principaux acteurs en Suisse dans le domaine du soutien aux jeunes talents, ce qui, j'en conviens, était loin d'être un fait acquis.

À mes yeux, il est essentiel de nouer un contact personnel intense avec les jeunes talents que nous soutenons, et leurs proches. Si l'argent est indispensable, plus important encore est de gagner la confiance de ces jeunes gens prometteurs, de leurs parents et de leur entourage pour poursuivre et atteindre ensemble les objectifs fixés. À cet effet, le professionnalisme de notre bureau assurant un contact régulier avec tous ceux que nous aidons, s'avère primordial. Il est donc particulièrement réjouissant

PASSER LE RELAI.

que le travail de notre bureau basé sur la continuité soit reconnu non seulement par les nombreuses institutions partenaires, mais aussi par les pouvoirs publics.

Nous sommes sur la bonne voie. La philosophie de notre fondation demeure ainsi inchangée: lorsque nous avons le sentiment qu'un jeune talent n'est pas – ou est insuffisamment – soutenu, nous envisageons de l'accompagner. C'est en connaissance de cause que nous proposons systématiquement un soutien financier «à fonds perdu» en renonçant à tout remboursement des sommes allouées aux jeunes que nous encourageons. Nous sommes une fondation et non un institut de crédit.

Notre fondation jouit d'un succès durable. Aussi m'est-il plus facile de passer le relai. Du fait de mon âge, j'ai décidé de me retirer du Conseil de la fondation. Toutefois, je reste bien entendu lié à «ma» fondation en tant que fondateur et Président d'honneur, notre famille continuant d'être représentée au sein du Conseil de la fondation en les personnes de mon épouse et de l'aînée de mes petites-filles.

Avant de conclure mon dernier éditorial d'un rapport d'activité, je tiens à remercier ceux qui ont contribué au fil des années à faire de la fondation un important acteur dans le domaine du soutien aux jeunes talents. Mes remerciements vont à tous ceux qui ont travaillé durant ces 15 années au sein du Conseil et du bureau de la fondation. Je souhaite également témoigner toute ma gratitude à Stéphanie Ramel, en charge depuis de nombreuses années de l'administration du bureau, qui joue un rôle prépondérant dans la pérennité de notre fondation permettant d'aider de manière ciblée de nombreux jeunes talents. Je remercie aussi vivement tous ceux avec qui j'ai eu le plaisir de collaborer dans une ambiance amicale et constructive au cours des 15 dernières années au sein du Conseil de la fondation. Urs Lauffer, qui me conseille depuis plus de 30 ans, aura désormais soin, en qualité de Président du Conseil de la fondation, de veiller à la poursuite de notre objectif commun, à savoir permettre grâce à l'initiative privée ce que les pouvoirs publics ne peuvent assumer.

RAPPORT D'ACTIVITÉ

2013

Depuis quinze ans, notre fondation a pour objectif – exclusivement dans un souci d'utilité publique – de soutenir de jeunes talents qui résident en Suisse en leur accordant des aides pour le financement d'une formation, d'un perfectionnement ou d'une formation continue. Nous intervenons là où les subventions publiques s'avèrent insuffisantes ou inexistantes et concentrons notre action de manière individuelle en accordant un soutien financier direct aux jeunes talents concernés. Par contre, les institutions ne bénéficient de notre soutien que dans des cas exceptionnels.

Les personnes âgées de 10 à 25 ans peuvent bénéficier de cette aide. Pour être prises en considération, les demandes doivent relever du secteur de l'enseignement (Hautes écoles spécialisées incluses), de l'artisanat, de la culture et du sport. Les demandes émanant de candidats inscrits dans des universités et des EPF ne sont pas retenues.

En 2013, le Conseil de la fondation a reçu 318 candidatures, dont 143 ont été acceptées (contre 115 en 2012), pour un montant global de 1'543'000 francs (contre 1'375'000 francs en 2012). En outre, 175 demandes ont été rejetées, essentiellement car elles ne satisfaisaient pas aux critères requis. En tout, nos versements pour 2013 – sommes validées les années précédentes incluses – se sont élevés à 1'419'000 francs (contre 1'500'000 francs en 2012). Nos aides ont été réparties entre le domaine des arts (38 %), du sport (43 %) et autres (19 %, dont talents particuliers).

Depuis le début de notre activité en 1999, nous avons soutenu plus de 1'600 jeunes talents avec une aide financière de près de 18,5 millions de francs. L'aide moyenne par jeune talent s'inscrit ainsi à 11'500 francs.

Le travail de notre fondation a suscité une reconnaissance et un intérêt croissants dans les milieux spécialisés. Alors que les pouvoirs publics ont dû restreindre à maints égards leur soutien aux jeunes talents pour des raisons financières au cours des dernières années, notre fondation compte parmi les institutions privées qui ont accru au

Urs Lauffer
Président du Conseil de la fondation



fur et mesure leur contribution en faveur des jeunes talents. Lors de l'examen des dossiers, nous continuons de mettre l'accent sur le talent incontestable des jeunes candidats. Leur situation sociale et financière ainsi que celle de leur famille sont également prises en compte lors de la décision finale. Mais seuls sont soutenus les jeunes gens au talent exceptionnel, qui entreprennent également tout ce qui est nécessaire afin de tirer le meilleur de leur don.

L'étroite collaboration de notre fondation avec certains instituts de formation soutenant de façon ciblée des jeunes talents particuliers a fait ses preuves. Il s'agit notamment des gymnases de sport (Sportmittelschulen) d'Engelberg et de Davos, de l'Aide Sportive Suisse, des Hautes écoles spécialisées de Suisse italienne, de l'École hôtelière de Lausanne et de la Schweizerische Alpine Mittelschule de Davos. Ces institutions partenaires nous permettent de réaliser des contrôles de qualité généraux sur notre activité de soutien.

Les demandes transmises à notre fondation sont en général de bonne, voire d'excellente qualité. À cet effet, il est déterminant que les nombreux jeunes talents sollicitant notre aide aient pris préalablement connaissance des conditions de candidature sur notre site Internet www.fritz-gerber-stiftung.ch, afin de présenter leur demande accompagnée de tous les documents requis. Les jeunes talents retenus seront convoqués à un premier entretien au siège de notre fondation à Zurich. Ils pourront être accompagnés de leurs parents. Cet entretien fixe en général les bases d'une relation personnelle entre le candidat et notre fondation, qui permettra par la suite un accompagnement et un conseil personnalisés.

Pour la première fois depuis de nombreuses années, la fondation a accusé une perte financière substantielle au cours de la période sous revue. Les perturbations sur les marchés financiers en 2013 ont fait considérablement chuter les cours des métaux précieux. Par conséquent, le capital de l'organisation – après de nombreuses années

d'augmentation – a diminué de près de 30 millions de francs. Le bilan toujours très solide de notre fondation lui permettra de poursuivre pleinement son activité au cours des années à venir. En comparaison avec d'autres fondations, il est loin de s'agir d'un fait acquis.

Le Conseil de la fondation s'est réuni à trois reprises durant l'exercice 2013. Les séances ont essentiellement porté sur l'examen des dossiers, qui ont fait l'objet d'une étude détaillée du bureau. Le Conseil a également traité les affaires statutaires (comptes annuels, rapport annuel, rapport de l'organe de révision) et procédé aux évaluations régulières de l'efficacité du soutien financier apporté aux jeunes talents. Pour ce faire, il se base sur les rapports écrits semestriels transmis par tous les bénéficiaires, puis évalués au sein du bureau. Le Conseil analyse l'efficacité de notre travail, ainsi que la rentabilité des ressources mises en œuvre par la fondation. Au regard de ces informations et en fonction de chaque cas, le Conseil de la fondation établit la politique de traitement pour les différentes catégories de requêtes. Enfin, le Conseil de la fondation gère scrupuleusement l'ensemble des questions financières (incluant le contrôle régulier du respect des directives de placement et, le cas échéant, leur redéfinition) et vérifie l'activité du bureau.

Les membres du Conseil de la fondation sont nommés pour une période de deux ans. Les membres actuels resteront en place jusqu'au 31 décembre 2014.

Fritz Gerber a décidé de quitter le Conseil de la fondation fin 2013 et de céder son siège à l'aînée de ses petites-filles, Kimberly Grawe. Née en 1983, celle-ci est diplômée d'un Master de l'université de Saint-Gall et possède déjà une expérience professionnelle au sein de diverses entreprises internationales. En tant que fondateur, Fritz Gerber continuera cependant d'assister aux séances du Conseil.

Markus Altwegg, qui fait partie du Conseil de la fondation depuis 1999, a également décidé de quitter ce dernier à la fin du mois de décembre 2013. Nous le remercions pour son engagement sans relâche et son importante contribution au succès de la fondation. Il est remplacé par Thomas Wellauer, COO de Swiss Re.

Depuis la création de la fondation, le bureau est dirigé dans le cadre d'un mandat par Lauffer & Frischknecht, une société de conseil en communication. Urs Lauffer occupe le poste de président du Conseil de la fondation depuis le 1^{er} janvier 2005, Stéphanie Ramel est en charge de l'administration du bureau et Fritz Frischknecht, licencié en économie, est responsable de la comptabilité. Outre le traitement des demandes de soutien, le bureau conseille également de nouveaux intéressés ainsi que des bénéficiaires, et les oriente le cas échéant vers d'autres fondations ou possibilités de soutien adaptées. Toutefois, les indemnités versées au bureau par la fondation – sur la base d'une décision du Conseil de la fondation – ne couvrent pas complètement les coûts.

Depuis 2005, nous présentons les comptes annuels de notre fondation conformément aux normes GAAP RPC 21. Cette présentation, spécialement conçue pour les organisations d'utilité publique, contribue à renforcer la transparence.

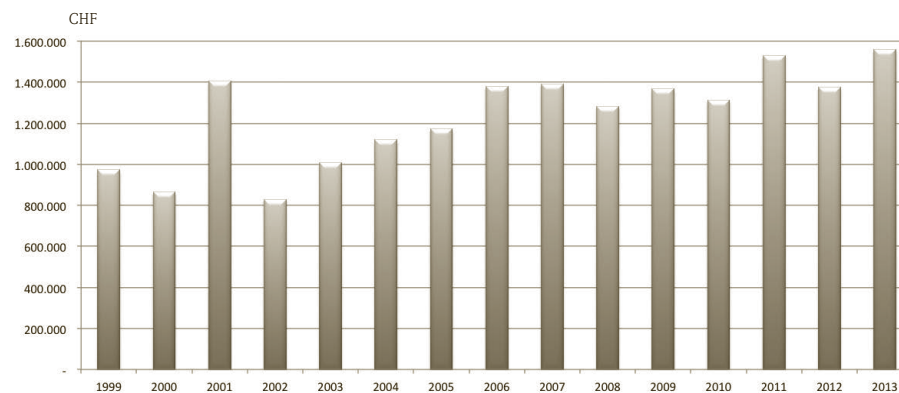
Nous distribuerons nos dividendes – entre 1,2 et 1,5 million de francs par an – comme à l'accoutumée, même si cela devait se traduire, au fil des ans, par une réduction de la fortune de la fondation.

En 2014, notre priorité demeurera le soutien aux jeunes talents. Je remercie de tout cœur celles et ceux qui nous aident à mener à bien cette noble tâche.

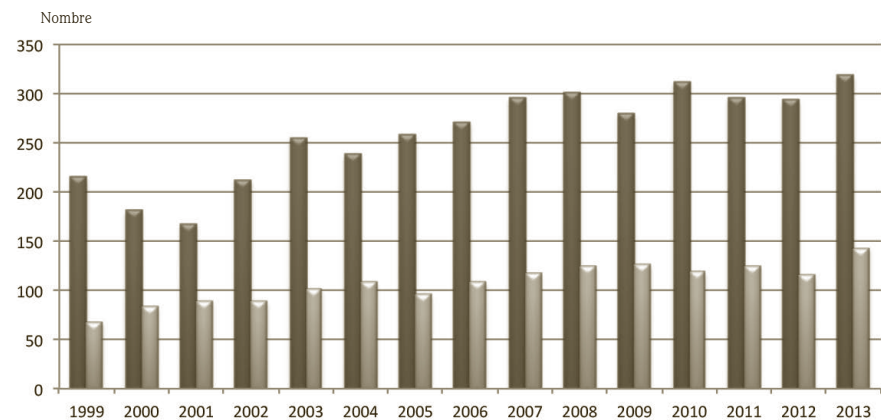
FONDATION FRITZ GERBER CÉLÈBRE SES 15 ANS

Aperçu des chiffres

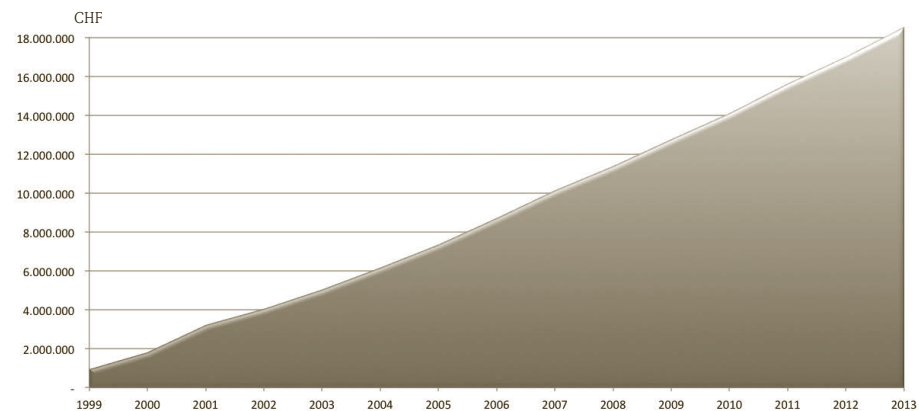
SOUTIENS ACCORDÉS PAR AN



DEMANDES



SOUTIENS ACCORDÉS PAR AN – CUMUL



- Candidatures
- Demandes prises en considération

DES SUCCÈS NOTABLES DANS LES SPORTS D'HIVER ...



SELINA GASPARIN

Première Suissesse à remporter en décembre 2013 deux victoires en Coupe du monde de biathlon, Selina Gasparin a bénéficié de notre soutien de 2003 à 2006. Elle apporte également à la Suisse sa première médaille olympique (argent / Sotchi) en biathlon.



BENJAMIN WEGER

Notre fondation soutient depuis 2009 le biathlète Benjamin Weger. Après des résultats décevants lors de la saison dernière, Benjamin Weger fait désormais partie de l'élite mondiale élargie.



MAX HEINZER

En 2013, Max Heinzer, que nous soutenons depuis 2010, a remporté trois victoires en Coupe du monde: à Legnano, Tallinn et – pour la troisième fois consécutive – au Grand prix de Berne.

... ET EN ESCRIME

JASON BRÜGGER (20 ans)

La formation des artistes professionnels



et du cerceau aérien. Outre ces deux matières, je suis également des cours pratiques de ballet, de jeu théâtral, de musculation, de contorsion, de jonglage, de chant, d'acrobatie et d'équilibre.

Ma formation au Canada étant reconnue comme un cycle d'études, mes cours pratiques sont assortis de cours théoriques comme l'histoire du cirque, la planification de carrière, la nutrition, la sécurité relative aux accessoires, l'anatomie, la philosophie et le français.

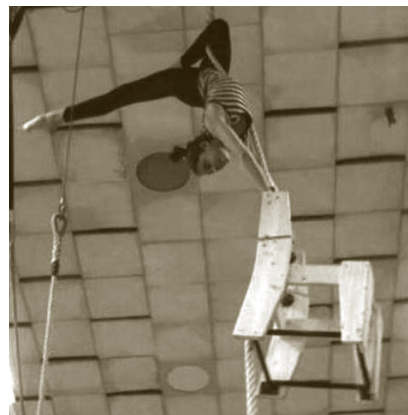
Il y a environ un an et demi, je suis allé à Montréal afin de commencer ma formation à l'école canadienne National Circus School de renommée mondiale. Je suis actuellement en deuxième année d'un cursus qui compte trois ans de formation d'artiste professionnel.

J'ai fait partie des 25 heureux candidats à avoir été retenus. Mon emploi du temps quotidien à l'école du cirque est très strict. Chaque élève se consacre à une discipline principale et une discipline secondaire. Pour ma part, il s'agit respectivement du tissu aérien

La possibilité d'être formé dans ce cadre professionnel constitue à mes yeux un cadeau formidable. L'école est située près du siège du Cirque du Soleil qui apporte un soutien considérable à notre établissement et avec lequel des échanges sont régulièrement organisés. Je vous suis très reconnaissant de la chance et du soutien qui m'ont ainsi été offerts. Je me réjouis de pouvoir prochainement voyager autour du monde au sein de grandes et petites compagnies de cirque!

GIULIA REBOLDI (15 ans)

Ma passion pour la piste



fois par semaine. J'ai suivi en outre des cours de modern dance et de ballet à l'école de danse de Colombo. Au sein du cirque pour enfants Robinson, nous nous entraînions le mercredi après-midi et le samedi. Puis, nous avons enfin la chance de participer à trois semaines de tournée en été. Trois semaines sur la scène – c'était fantastique!

Mon objectif était de réussir l'examen d'entrée à l'École d'État de danse classique et des arts acrobatiques de Berlin. Mon rêve est devenu réalité au cours de l'été 2012. Cette année-là, il a fallu nous spécialiser. Depuis un certain temps déjà, j'avais nourri l'idée de me fabriquer une chaise spéciale pour m'en servir comme accessoire d'acrobatie aérienne.

Je m'entraîne depuis maintenant six mois à cette spécialisation à l'aide de ma chaise suspendue. L'École des arts acrobatiques de Berlin me permet de réaliser mon rêve de devenir artiste. Je vous exprime une nouvelle fois toute ma gratitude pour le soutien financier à ma formation.



EXTRAITS DE LETTRES DE REMERCIEMENT

«(...) Je tiens personnellement à vous remercier pour la confiance que vous m'avez octroyée durant ces deux années d'aide sportive.

De plus, cette aide a été l'un de mes premiers soutien financier sportif, vous êtes donc une des premières personnes à avoir cru en moi: je vous en suis encore plus gratifiant. Ce parrainage m'a permis d'être beaucoup plus à l'aise durant mes saisons sportives sur de multiples plans et cela a surtout allégé la charge financière de mes parents.

Ces deux dernières années, j'ai pu donc progresser dans mon sport et il est nul doute que vous avez une part d'importance là-dedans. Encore merci! (...)

Alexandre Haldemann, natation • Septembre 2013

«(...) Venant d'achever avec succès ma première année d'études à l'École Professionnelle des Arts Contemporains (EPAC), je ne pouvais manquer de vous faire part de mes impressions et de vous remercier de votre généreux soutien. Le programme de cours très diversifié nous a permis d'avoir une vue d'ensemble de toutes les matières envisageables pour le diplôme de bachelor: bande-dessinée, illustration, peinture ou encore nouveaux médias (graphisme, animation et 3D). Au cours de cette année, en exprimant mon souhait de me spécialiser en bande-dessinée en deuxième année, j'ai eu confirmation que j'étais sur la bonne voie. (...) J'ai d'ores et déjà remporté un premier succès lors d'une exposition au Théâtre du Crochetan à Monthey, où ma «superhéroïne de Monthey» s'est vu décerner le prix du public. (...) Je fais également partie des 13 heureux étudiants sélectionnés pour un projet de jeux de cartes. Chacun est chargé d'illustrer 15 cartes et a également dû concevoir le logo du projet. Et, par bonheur, le mien a été choisi. (...) En résumé, j'ai considérablement appris cette année, et j'ai pris grand plaisir à suivre les cours. (...) Je souhaite vous remercier ici une fois de plus du fond du cœur pour m'avoir permis, grâce à votre bourse, de suivre ce cursus. (...)

Coralie Jenny, formation de dessinatrice de bandes-dessinées professionnelle à l'École Professionnelle des Arts Contemporains de Saxon • Octobre 2013

«(...) C'est avec grand plaisir que je vous annonce avoir achevé avec succès mes études de bachelor. Mon examen final a eu lieu fin juin avec mon groupe et mes propres compositions. Mon projet a obtenu du jury la note de 5,8. Dans le même temps, j'ai eu la chance de réaliser une exposition au Kunstmuseum Liechtenstein et j'ai donné près de 20 concerts depuis mon dernier courrier. Au cours du dernier semestre, j'ai également été ravie d'apprendre que l'on m'avait accordé une place d'études dans le cadre du programme ERASMUS au Conservatorio di Musica G. B. Martini à Bologne, où je passerai donc les prochains mois pour m'enrichir de nouvelles expériences et accumuler des points ECTS (Système européen de transfert et d'accumulation de crédits), tout en continuant bien entendu à donner des concerts en Suisse. (...) Apprendre le jazz vocal tout en se produisant sur scène et réalisant des expositions, c'est bénéficier à la fois d'un privilège et d'un merveilleux cadeau. Je vous remercie vivement de votre soutien qui me permet de me consacrer aussi pleinement à mon talent artistique et de poursuivre ma formation. Cette bourse constitue une formidable aide financière, une motivation et une reconnaissance de mon travail. Merci! (...)

Karin Ospelt, chanteuse de jazz et artiste plasticienne, Haute école de musique de Bâle • Octobre 2013

«(...) Je souhaite vous adresser une fois de plus tous mes remerciements pour votre soutien me permettant de poursuivre mes études à l'École des Beaux-Arts de Paris. J'ai entamé en septembre le troisième semestre de ma formation. En deuxième année, les étudiants de notre école ont accès aux «ateliers des technicités» où ils peuvent approfondir leurs connaissances dans l'utilisation du bois, de la pierre et du métal, ainsi que les techniques de modelage, de coulage et d'impression, puis tester et consolider leur savoir-faire artisanal des façons les plus diverses. (...) L'éventail d'ateliers proposés est extraordinaire. Je me réjouis d'ores et déjà des nouveaux défis et des nouvelles possibilités qui m'attendent, et ce grâce à votre soutien! (...) Un grand «merci» de Paris. (...)

Carina Solothurnmann, étudiante en art, École nationale supérieure des Beaux-Arts de Paris • Octobre 2013



EXEMPLES DE DEMANDES PRISES EN CONSIDÉRATION EN 2013

«(...) Mon emploi du temps compte 11 matières, du théâtre à la voix et au mouvement en passant par la réalisation. Nous avons 9 heures de cours par jour, sauf le dimanche et le lundi. (...)

J'ai le plaisir de vous annoncer que je figure parmi les meilleurs dans les matières pour lesquelles les professeurs m'ont communiqué mes notes. De plus, trois professeurs m'ont d'ores et déjà recommandé de poursuivre mes études sur le campus de Los Angeles pendant trois ans et de passer un diplôme de bachelor. (...)

Je souhaite vous remercier pour votre généreuse bourse qui me permet de suivre les études qui me conviennent et qui n'auraient pu être meilleures. (...)

Yael Hazan, étudiant en musique de film, New York Film Academy · Octobre 2013

«(...) De nombreux changements sont intervenus. Comme je dois encore terminer l'école, j'ai décidé de renoncer à toutes les compétitions en 2013 pour me concentrer sur mon entraînement parallèlement à l'école. Et mon choix a été récompensé, car j'ai réussi mon examen!

(...) Depuis la fin de l'école, j'ai beaucoup surfé et mon niveau n'a cessé de s'améliorer. Dans trois semaines, je vais au Brésil jusqu'à la fin de l'année, afin de perfectionner mes nouvelles figures.

J'ai déjà atteint l'un de mes principaux objectifs, à savoir faire partie de l'équipe internationale pour Tabou/Gaastra. (...) Nous avons formé pour 2014 une équipe suisse de freestyle et nous participerons à toutes les compétitions internationales et européennes. (...) Par ailleurs, mes figures sont diffusées sur YouTube.

(...) Un grand merci encore à la fondation Fritz Gerber. Sans votre soutien, rien n'aurait été possible! (...)

Jeremy Plüss, planchiste freestyle (planche à voile) · Octobre 2013

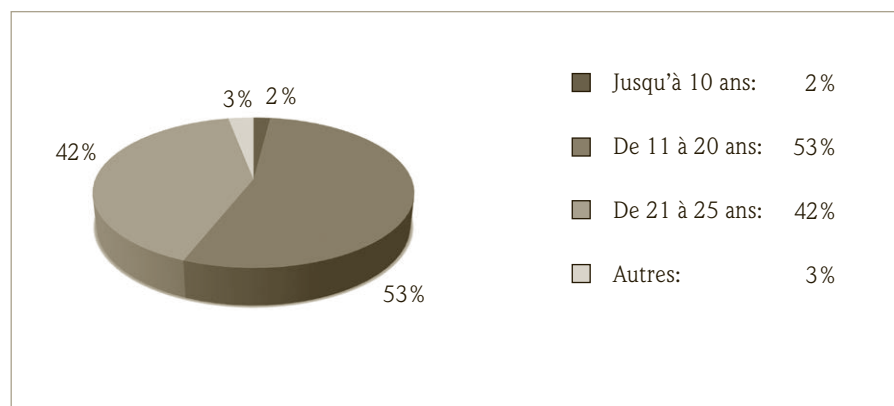
- Participation financière aux études menées à Parsons School of New York (stylisme)
- Bourse pour les frais d'entraînement et de compétition (planche à voile freestyle)
- Contribution aux frais de scolarité du gymnase de sport de Davos (snowboard, half-pipe)
- Bourse pour un master en communication visuelle au Royal College of Art de Londres.
- Financement partiel des frais de scolarité de l'école Lerns (talents particuliers).
- Participation financière à un hautbois d'amour.
- Contribution aux études au Berklee College of Music de Boston (composition, musique de film).
- Contribution aux frais de participation au Red Dot Design Award (taille de pierre).
- Contribution à une formation à l'AMDA de New York (comédie musicale).
- Contribution aux frais de scolarité de l'école Feusi-Sportschule de Berne (hockey).
- Contribution aux études à la Haute école de Lucerne (design et art).
- Contribution aux frais de formation au Maskenwerkstatt de Wartenberg (maquilleuse).

STATISTIQUES 2013

(relatives aux 143 demandes soutenues par le Conseil de la fondation en 2013)

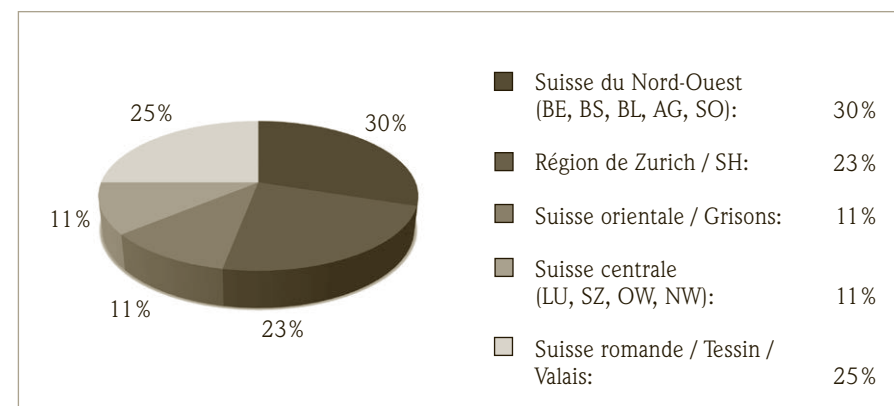
Répartition par âge

	Arts	Sport	Autres	Total
Jusqu'à 10 ans	0	0	3	3
De 11 à 20 ans	21	44	11	76
De 21 à 25 ans	33	15	12	60
Autres	0	2	2	4
Total	54	61	28	143



Domicile des candidats

	Arts	Sport	Autres	Total
Suisse du Nord-Ouest (BE, BS, BL, AG, SO)	17	17	8	42
Région de Zurich / SH	12	13	8	33
Suisse orientale / Grisons	5	11	0	16
Suisse centrale (LU, SZ, OW, NW)	3	7	6	16
Suisse romande / Tessin / Valais	17	13	6	36
Total	54	61	28	143



COMPTES ANNUELS 2013

BILAN	31.12.2013	31.12.2012	Remarque		31.12.2013	31.12.2012	Remarque
	CHF	CHF			CHF	CHF	
ACTIF				PASSIF			
Liquidités	14'263'260	10'952'120		Engagements à court terme	1'246	11'794	
Dépôts à terme, fonds de placement mon.	0	0		Comptes de régularisation passif	7'500	7'500	
Créances	71'032	70'118	1)	Capital étranger à court terme	8'746	19'294	
Comptes de régularisation actif	463'838	594'440	2)	Provisions pour subventions de financement autorisées	585'950	462'200	5)
Actif circulant	14'798'130	11'616'678		Capital étranger à moyen terme	585'950	462'200	
Immobilisations financières (titres)	15'698'640	25'897'852	3), 4)	Capital de la fondation	8'000'000	8'000'000	
Actif immobilisé	15'698'640	25'897'852		Réserves de la fondation (titres)	840'000	2'860'000	4)
Total de l'actif	30'496'770	37'514'530		Capital libre généré	26'173'036	27'679'407	
				Perte	-5'110'962	-1'506'371	
				Capital de l'organisation	29'902'074	37'033'036	
				Total du passif	30'496'770	37'514'530	

COMPTE D'EXPLOITATION	2013	2012	Remarque	2013	2012	Remarque
	CHF	CHF		CHF	CHF	
Dons	41'000	0		<i>Report:</i> -1'804'079	-1'889'408	
Total dons	41'000	0		Produits financiers / gains sur titres	3'681'649	
Subventions de financement				Frais financiers / pertes sur titres	-3'688'612	9)
Domaine artistique	-652'339	-609'500		Total du résultat financier	-5'326'884	-6'963
Domaine sportif	-613'450	-578'700		Perte avant variation de la réserve	-7'130'962	-1'896'371
Autres domaines	-277'438	-186'345	5)	de fluctuation	-7'130'962	-1'896'371
Charges de projets	-1'543'227	-1'374'545		Réduction de la réserve de fluctuation	2'020'000	4)
Charges de personnel	-222'482	-222'387	6)	Perte	-5'110'962	-1'506'371
Charges de locaux	-24'000	-24'000	7)	Prélèvement sur le capital libre	5'110'962	1'506'371
Charges d'administration	-34'649	-92'560		Résultat annuel après affectations	0	0
Relations publiques	-20'721	-175'916	8)			
Charges administratives	-301'852	-514'863				
Total des charges pour						
fourniture de prestations	-1'845'079	-1'889'408				
Résultat d'exploitation	-1'804'079	-1'889'408				

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

(cf. en annexe les principes liés au tableau des flux de trésorerie)

	2013	2012	2013	2012
	CHF	CHF	CHF	CHF
Liquidités, dépôts à terme et titres en début d'année	36'849'972	38'877'794		
Flux résultant de/vers créances/dettes et comptes de régularisation	119'140	-6'151	Flux résultant des investissements	0
Flux résultant de variations de stock au niveau des postes du bilan	119'140	-6'151	Flux résultant des activités de financement	0
Dons	41'000	0	Variation des liquidités, dépôts à terme et titres	-6'888'072
Contributions directes versées	-1'358'534	-1'361'495	Liquidités, dépôts à terme et titres en fin d'année	29'961'900
Contributions versées à d'autres institutions	-60'943	-138'350		36'849'972
Contributions de formation	-1'419'477	-1'499'845		
Dépenses de personnel	-222'482	-222'387		
Autres dépenses d'administration	-79'369	-292'476		
Dépenses d'administration	-301'851	-514'863		
Résultat financier	-5'326'884	-6'963		
Flux résultant des activités d'exploitation	-6'888'072	-2'027'822		

TABLEAU DES VARIATIONS DU CAPITAL 2013

en CHF	État initial	Versements	Prélèvements, transfert interne	État final
Fonds provenant du financement propre				
Capital de la fondation	8'000'000			8'000'000
Réserves latentes (titres)	2'860'000		-2'020'000	840'000
Capital libre généré / résultat annuel	26'173'036		-5'110'962	21'062'074
Capital de l'organisation	37'033'036	-	-7'130'962	29'902'074

Principes comptables et d'évaluation

L'évaluation des postes comptables du bilan se fait selon la valeur de marché à la date de clôture de l'exercice. Le compte d'exploitation est tenu en francs suisses. Les actifs et les passifs en monnaie étrangère sont évalués selon le cours de clôture au jour du bilan; les transactions commerciales en devises étrangères sont converties au cours en vigueur le jour de l'opération.

Actif immobilisé

L'actif immobilisé est exclusivement composé de portefeuilles de titres. La fondation ne possède ni biens immobiliers, ni biens mobiliers, ni biens d'équipement. Elle est cependant propriétaire d'un violon de maître. En vertu du «contrat de prêt à usage», la propriété est automatiquement transférée au musicien à la fin 2017.

Placements

En vertu du mandat de gestion du 11 janvier 2005, les placements sont effectués par InCentive Asset Management SA. Le négoce de produits dérivés est expressément autorisé dans le cadre des transactions prévues dans ledit mandat.

Principes d'évaluation

Les **immobilisations financières** (titres) ont été évaluées aux cours de clôture de fin d'année selon le relevé de banque. Les intérêts courus en cas de vente à un tiers sont comptabilisés. Le violon est comptabilisé pour mémoire dans les comptes de régularisation actifs pour un franc. Les autres postes correspondent à des valeurs nominales.

Commentaires sur les actifs et les passifs

Le plan de bilan choisi offre une image détaillée de la situation réelle du patrimoine et des engagements.

Explications relatives au compte d'exploitation

Le compte d'exploitation a été établi en fonction du principe brut. Toutes les informations déterminantes pour l'évaluation des comptes annuels proviennent directement de la comptabilité.

Provisions pour subventions de financement adoptées

Ces provisions correspondent aux contributions attribuées mais non versées au jour de référence du bilan. Les bourses accordées par la fondation le sont souvent pour plusieurs années.

Capital de l'organisation

Ce poste inclut les fonds pouvant être mis à profit conformément à l'objectif défini dans les statuts. Conformément à la Swiss GAAP RPC 21, la réserve de fluctuation sur titres (CHF 840'000) est affectée au capital de l'organisation.

Principes relatifs au tableau des flux de trésorerie

Le fonds contient les liquidités, les dépôts à terme, les fonds de placement monétaires ainsi que les titres comptabilisés sous «immobilisations financières», conservés généralement à court terme, à des fins de rendement uniquement. Il constitue la réserve de liquidités de notre organisation sociale à but non lucratif et détermine de ce fait la capacité de travail et d'action de la fondation. Le tableau des flux de trésorerie souligne l'évolution de ce poste sous plusieurs angles (activités d'exploitation, investissements et activités de financement). Ce tableau est établi selon la méthode directe.

Remarques relatives au bilan, au compte d'exploitation et au tableau des flux de trésorerie

- 1) Il s'agit de l'intégralité de l'impôt anticipé.
- 2) Dans ce poste, le violon de maître est comptabilisé pour 1 franc. Le reste porte exclusivement sur des intérêts courus.
- 3) Les immobilisations financières se répartissent comme suit:

Catégorie	Valeur comptable en CHF (= valeur boursière au 31.12.13)	Valeur boursière au jour de la révision en CHF (03.02.14)
Obligations	7'792'500	7'847'500
Obligations convertibles, actions	7'906'140	7'775'675
Total des immob. financières	15'698'640	15'623'175

- 4) Il existe une réserve de fluctuation inchangée de 5 % à 25 % sur les catégories de placement pour couvrir les éventuelles pertes de cours. Conformément au règlement interne, la réserve a pu être réduite de 2'020'000 francs en raison de la diminution du nombre de titres en portefeuille par rapport à 2012 et du changement de composition de ce dernier.
- 5) Les contributions de soutien décidées par le Conseil de la fondation sont immédiatement imputées au compte d'exploitation et mises en réserve.

- 6) Le Président et les membres du Conseil de la fondation perçoivent une indemnité forfaitaire annuelle de 8'000 francs, à laquelle s'ajoutent 500 francs de remboursement de frais. Fritz et Renate Gerber ainsi que Markus Altwegg renoncent à toute indemnisation.
- 7) Le bureau est sous-locataire de «Lauffer & Frischknecht, Unternehmensberatung für Kommunikation» et peut, à ce titre, utiliser ses infrastructures.
- 8) Les charges liées aux relations publiques ont atteint CHF 20'721 francs en 2013 (CHF 175'916 francs en 2012). Par ailleurs, la fondation n'effectue aucune collecte de fonds.
- 9) InCentive Asset Management SA a renoncé à tout honoraire à titre de gestion du patrimoine. Celui-ci s'élevait à 270'000 francs en 2012.

État des risques

Le Conseil de la fondation a procédé à une évaluation des risques et en a déduit que les comptes annuels sont exempts de risque d'anomalie significative.

RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION

CONSEIL DE LA FONDATION

Président d'honneur

Dr. Fritz Gerber (Arlesheim)
Président d'honneur de Roche Holding

Président

Urs Lauffer (Steinmaur)
Partenaire associé de
Lauffer & Frischknecht
Président de la fondation Paradies-Stiftung
für soziale Innovation

Vice-présidente

Renate Gerber (Arlesheim)
Sénatrice honoraire de l'Université
de Salzbourg
Membre du conseil de la fondation
Humer-Stiftung für akademische
Nachwuchskräfte

Membres

Christine Beerli (Bienne)
Vice-présidente du CICR

René Braginsky (Zurich)
Entrepreneur,
Docteur honoris causa du Weizmann Institute
of Science
Membre du conseil d'honneur de l'EPF de
Zurich

Prof. Dr. Bruno Gehrig (Winterthour)
Président du conseil de Swiss International
Air Lines SA

Kimberly Grawe (Zurich)
Master Accounting and Finance, Université de
St-Gall, conseillère d'entreprise

**Conseiller aux États Prof. ém. Dr. Felix
Gutzwiller** (Zurich)
Médecine (domaine préventif)

Dr. Gottlieb Keller (Zurich)
Membre de la direction de F. Hoffmann-La
Roche SA

Dr. Beat Walti (Zollikon)
Avocat Wenger & Vieli SA
Président de la fondation Ernst Göhner

Dr. Thomas Wellauer (Erlenbach)
COO Swiss Re

Bureau

Fondation Fritz Gerber aux côtés des jeunes talents

Stéphanie Ramel
Fritz Frischknecht

Kirchgasse 38
Case postale 373
8024 Zurich

Téléphone: 044 260 53 83
Télécopie: 044 254 60 35

www.fritz-gerber-stiftung.ch

Office de révision

BDO SA (Zurich)

Siège

Urs Berger Petitjean & Berger

Rheinsprung 1
Case postale 1911
4051 Bâle

Coordonnées bancaires pour les dons

Numéro de compte: 956809-71
Numéro de clearing bancaire: 4835
IBAN: CH19 0483 5095 6809 7100 0

Compte CP: 80-500-4
Credit Suisse, 8070 Zurich